

La recherche

La recherche dans le domaine de la santé est assurée et financée en grande partie par deux organismes publics, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Ils disposent de laboratoires et d'unités de recherche, dont la plupart sont installés dans les unités de formation et de recherche (UFR), c'est-à-dire les traditionnelles facultés de médecine, de pharmacie ou d'odontostomatologie, ainsi que dans les hôpitaux universitaires.

Depuis plusieurs décennies, cette recherche porte surtout sur des sciences naguère dites fondamentales ; la biologie moléculaire et la génétique connaissent actuellement la faveur des chercheurs. Ces deux disciplines prennent le pas sur la recherche clinique, qui fit pourtant la gloire de la médecine française pendant un siècle et demi. Dès que les recherches aboutissent à des résultats intéressants, l'innovation ne tarde pas à être présentée à la tribune de l'Académie nationale de médecine dans l'une de ses séances hebdomadaires, pour être publiée dans son bulletin. D'autres organismes de recherche sont dynamiques et féconds ; on ne peut en citer que quelques-uns : l'Institut Pasteur, qui forme également de nombreux chercheurs étrangers, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut Curie, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), etc.

Activité 1 *Indiquez le nom des instituts de recherche cités dans le texte*

Activité 2 *Répondez par vrai ou faux aux phrases suivantes*

Activité 3 *Observez les exemples et associez les phrases suivantes*

La recherche (1) dans le domaine de la santé est assurée et financée en grande partie par deux organismes publics (...)

Depuis plusieurs décennies, **cette** (1) **recherche** porte surtout sur des sciences naguère dites fondamentales ; **la biologie moléculaire et la génétique** (2) connaissent actuellement la faveur des chercheurs. **Ces** (2) **deux disciplines** prennent le pas sur la recherche clinique, qui fit pourtant la gloire de la médecine française pendant un siècle et demi.

Ces deux disciplines \neq **ses** séances hebdomadaires (= les séances hebdomadaires **de** l'Académie nationale de médecine).

Exemple : une discipline \rightarrow cette discipline

Un médecin	cette
Une infirmière	cet
Un interne	ces
Des chirurgiens	ce
Des puéricultrices	ces

Activité 4 Complétez la carte conceptuelle relative au texte

